



**Planification stratégique
2025-2030**

● Ensemble
dans ● la
● même
direction →



LA FQDE

La FQDE est la voix commune de 20 associations régionales qui **représentent** plus de 2 300 directions d'établissement d'enseignement du secteur public ce qui fait d'elle le plus grand regroupement de directions au Québec.

Elle s'emploie à la **promotion** et à la **défense** des droits dans la fonction de direction d'établissement d'enseignement.

Depuis 1962, elle met en valeur la portée de la profession de leader en gestion pédagogique, contribue au **développement des compétences** de ses membres et au maintien des plus hauts standards professionnels en matière de gestion pédagogique, administrative et politique.



Suite aux consultations de l'Assemblée générale de 2024, le comité de révision de la planification stratégique issu du conseil d'administration de la FQDE a mené les travaux permettant de déposer cette planification pour 2025-2030.



VISION

La FQDE est un expert influent et incontournable de la gouvernance scolaire au Québec.



MISSION

La FQDE met son expertise au service des associations affiliées dans l'actualisation de la gouvernance scolaire et la défense des intérêts des directions d'établissement d'enseignement.



VALEURS

Équité : dans toutes les actions de la fédération.

Cohérence : l'harmonie entre les décisions et les actions de la fédération.

Solidarité : une collaboration active dans la mise en oeuvre des actions de la fédération.

ENJEU 1 Un pouvoir d'influence



orientation 1 :
L'affirmation d'un leadership en matière d'éducation

Obj.1

Être proactif face aux enjeux qui influencent le système public en éducation

Obj.2

Capitaliser sur le positionnement fédératif dans les relations avec les instances gouvernementales

Obj.3

Promouvoir la profession

ENJEU 2 Un soutien aux associations affiliées



orientation 2 :
L'amélioration continue des services

Obj.4

Satisfaire aux attentes des associations au regard du développement professionnel

Obj.5

Informar les associations des encadrements légaux et les défendre en cas de litige

Obj.6

Soutenir le développement d'une communication efficace avec les associations



orientation 3 :
L'évolution des conditions d'exercice de la profession

Obj.7

Agir sur les enjeux qui affectent les conditions de travail pour préserver l'intégrité de la fonction